

● (1430)

Plus importante encore est l'hypothèse selon laquelle la théorie de Keynes soit de financer le déficit pour stimuler la croissance est essentiellement inflationniste. Il l'est en effet car il suppose d'accroître la masse monétaire pour stimuler la demande, ce qui accroît l'offre; l'offre augmente pour répondre à la demande; cela crée des emplois, stimule la croissance économique et ainsi de suite. Le fait est que si l'on accroît la demande, les prix augmentent et, de ce fait, un plus grand nombre de personnes travaillent à fournir les marchandises requises. La hausse des prix proprement dite est inflationniste. Nous savons tous que les prix ne diminuent jamais: ils ne font qu'augmenter. Le concept de Keynes est fondamentalement faux—ou peut-être ce terme est-il un peu fort, mais quoi qu'il en soit, il n'est pas très judicieux car il a des tendances inflationnistes.

J'aimerais en venir maintenant à la question du financement de ce déficit. Voici un bill d'emprunt qui autorise le gouvernement à emprunter sur le marché intérieur et auprès de sources étrangères. Trois solutions s'offrent au gouvernement, et deux d'entre elles sont à sa portée: emprunter à moi et à vous.

**M. Knowles:** A vous et moi.

**M. Andre:** A vous et moi, monsieur l'Orateur. Je présente mes excuses au député.

**M. Knowles:** C'est encore pire que de séparer un infinitif de sa préposition.

**M. Andre:** C'est vrai et j'aurais aussi bien pu commettre cette erreur. Il peut financer le déficit en empruntant à vous et moi, qui avons fait des économies. Il peut financer le déficit en empruntant sur les marchés étrangers des fonds qu'ont épargnés des non-Canadiens. Le gouvernement fédéral peut également, pour financer ce déficit, emprunter à la Banque du Canada—autrement dit, faire marcher la planche à billets.

Aucune de ces méthodes n'est gratuite; elles ont toutes un inconvénient. Chacune comporte des obligations auxquelles devront faire face ceux qui nous suivront, la prochaine génération de Canadiens, le prochain gouvernement.

Les règles qui régissent Chrysler, Massey-Ferguson ou la famille Andre valent aussi pour le gouvernement canadien. Il n'y a qu'une différence, c'est la question de délai. En raison de son gigantisme, l'État a une force d'inertie qui lui permet de continuer sur sa lancée. Il avance à pas de tortue. Dans l'immobilité il est difficile de comprendre ce qui se passe quand on ne dispose pas d'instruments de grande précision. Dans le cas des personnes physiques, l'issue ne tarde pas et elle ne passe pas inaperçue. Les entreprises ont une force d'inertie plus grande que les personnes physiques, mais moindre que celle de l'État.

En empruntant l'épargne des Canadiens pour financer son déficit, le gouvernement se livre presque à de l'escroquerie. Voyons ce qui se passe aujourd'hui. Pour financer une partie du déficit le gouvernement vend des obligations d'épargne du Canada qui lui procurent les liquidités qu'il lui faut. Ces obligations rapportent en gros 12 p. 100 d'intérêt annuel. Très grossièrement, le taux marginal d'imposition se situe autour de 33½ p. 100 en moyenne nationale, ce qui représente en gros un tiers du revenu. Actuellement, le taux d'inflation est de 10 p. 100.

Avec 10 p. 100 d'inflation, il faut commencer l'année avec \$1,100 pour la finir avec \$1,000. Sinon, on s'appauvrit. Si vous

### *Pouvoir d'emprunt*

placez ces \$1,000 dans des obligations d'épargne du Canada, vous aurez à la fin de l'année \$1,120. Mais l'État dit que ces \$120 sont des revenus et il vous les impose. Si vous êtes imposé au taux marginal moyen, vous paierez \$40 d'impôt sur les \$120 d'intérêt, ce qui vous laissera \$80. En d'autres termes, vous aurez perdu \$20 de votre capital au profit de l'État. Il vous aura escroqué une partie de votre capital.

Je n'arrive pas à comprendre que les Canadiens épargnent autant. C'est cela qui fait la chance du gouvernement. Il peut ainsi continuer de dépenser follement, puisqu'il y a des millions de Canadiens qui veulent bien économiser leurs sous pour les mettre à la disposition de l'État. L'État les spolie parce qu'en fin d'année ils ont moins d'argent qu'ils n'en avaient au début.

Cela est immoral, monsieur l'Orateur, mais c'est aussi extrêmement dangereux et cela commence à sa savoir.

**M. Evans:** La première tranche de \$1,000 d'intérêts est exonérée d'impôt.

**M. Andre:** Le député dit que la première tranche de \$1,000 est exonérée d'impôt. Prenons donc des économies de \$100,000 comme exemple. Je suis certain qu'à titre d'économiste compétent, le secrétaire parlementaire ne contestera pas l'hypothèse fondamentale que j'ai avancée. Je vois qu'il fait signe que oui.

C'est très dangereux que le gouvernement compte sur le fait que les contribuables accepteront de voir leur capital érodé par les impôts tous les ans. C'est non seulement immoral, mais aussi dangereux et nous commençons à nous en rendre compte.

Les comptes publics indiquent que le nombre d'obligations d'épargne du Canada est à la baisse. En 1979, il restait 19 milliards de dollars à rembourser au titre des obligations d'épargne du Canada; en 1980, il restait 18 milliards de dollars à rembourser et j'ai oublié le dernier chiffre, mais je sais qu'il avait encore baissé. Le public commence à s'apercevoir que le gouvernement lui retire frauduleusement une partie de ses capitaux et il investit de moins en moins d'argent dans cet instrument d'endettement. Le gouvernement doit donc payer plus d'intérêts sur ses emprunts et cela veut dire que le service de la dette devient encore plus difficile à assumer.

Sous bien des aspects, l'épargne étrangère est un moyen beaucoup plus désavantageux que l'épargne domestique pour financer l'activité gouvernementale. Quand le gouvernement verse des intérêts sur l'épargne étrangère, ces intérêts quittent le pays. Une fois qu'ils ont quitté le pays ces intérêts ne peuvent pas financer des projets qui créeraient des emplois et favoriseraient la croissance économique au Canada. Nous avons maintenant de graves ennuis . . .

**Une voix:** Laissez les sociétés pétrolières multinationales en faire à leur tête.

**M. Andre:** Le député parle de sociétés pétrolières nationales. Que dire d'une société automobile nationale? Ce qui est vrai de l'un l'est aussi de l'autre. J'ai reçu une lettre récemment que j'espère consigner au compte rendu un jour ou l'autre. L'auteur de cette lettre propose d'instaurer un programme automobile national dans le cadre duquel on percevrait un droit de \$500 sur chaque automobile. L'argent serait donné à «Auto Canada», une nouvelle société de la Couronne, qui s'en servirait pour acheter une société automobile multinationale. Cela semble être une excellente idée. Nous pourrions faire la même chose pour l'industrie des textiles, les mines, l'industrie pétrochimique, et ainsi de suite. Ce serait fort avantageux et je ne comprends pas pourquoi le gouvernement n'a pas étendu la